



Appel d'offre portant sur la gestion et l'exploitation du camping municipal de la Lande Commune de BRASSAC (81260)

1/ Identification de la collectivité :

MAIRIE de BRASSAC (8120) Place de l'Hôtel de ville

Tel : 05.63. 74.00.18.

Email : mairie@brassac.fr

Situation géo-touristique :

Le village de BRASSAC, situé à 500 m d'altitude, dans une commune rurale de 1300 habitants se trouve au cœur de la nouvelle région Occitanie et du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc :

Aux portes du Sidobre,

A 20 minutes de Castres, à 1h00 d'Albi (Patrimoine Mondial de l'UNESCO), à 1h30 de Toulouse ou de Carcassonne,

Attractivité touristique :

La commune de BRASSAC est riche d'un patrimoine historique lié à ses deux châteaux, l'un sur la rive droite (anciennement BRASSAC-DE-CASTELNAU) devenu aujourd'hui la Mairie, l'autre sur la rive gauche (anciennement BRASSAC DE BELFORTES) château de la Marquise et son parc, abritant aujourd'hui l'Espace culturel avec un espace bibliothèque-médiathèque et un espace numérique ainsi qu'une ludothèque. Entre ces deux châteaux se trouve le pont Vieux datant du XII^e siècle

L'image de la commune est également valorisée par l'obtention, en juin 2017, du label « Village le plus sportif du Tarn » et en 2019, qualifié de « village bourg-centre » par la région Occitanie .

Patrimoine naturel :

Il est également remarquable, comprenant, des zones de protection de la faune et de la flore, une forêt étendue. Le site accueille de nombreux randonneurs sillonnant, à pieds, en vélo ou à cheval, le territoire via les GRP et de nombreux sentiers balisés. La pratique de la pêche est également une attractivité pour la région.

Le territoire propose aussi un très riche patrimoine bâti et/ou religieux.

2/ Le camping municipal :

Situation :

Le camping est situé dans un cadre verdoyant, en bordure de la rivière Agoût et à proximité du centre-bourg.

Le camping est soumis aux risques d'inondation liés au débordement de l'Agoût qui longe l'emprise. Un plan d'évacuation et un dispositif d'alerte conforme à la réglementation en vigueur assure la parfaite sécurité des lieux.

Présentation et organisation générale

- Camping anciennement classé deux étoiles (l'obtention d'une 3^{ème} étoile est cours d'élaboration)
- Superficie : environ 1 ha
- Nombre total d'emplacements classés : 45
- Accueil sis au rez-de-chaussée d'un bâtiment traditionnel avec logement d'habitation destiné au gérant, à l'étage
- 2 Blocs sanitaires au milieu du camping, disposant de douches équipées PMR et de toilettes
- 1 barbecue.
- allées goudronnées
- Adhésion à l'Association Tarnaise d'Hôtellerie de Plein Air (ATHP).

3/ Objet de l'appel d'offre :

Après une période de 2 ans en affermage, la Municipalité souhaite continuer dans ce mode de gestion.

L'orientation générale devra être l'accueil des clientèles en séjour touristique. Le gestionnaire développera une offre locative, complétée par des emplacements nus ainsi qu'une aire de camping-cars fonctionnelle.

La présente consultation vise à répondre à une délégation de service public par affermage.

En tout état de cause, le candidat devra assurer l'exploitation du camping, avec prise en compte de l'ensemble des charges inhérentes au fonctionnement général et à l'entretien.

Sa rémunération sera composée des redevances perçues auprès des usagers.

4/ Montage juridique :

Le montage juridique et financier relatif à l'exploitation du camping fera l'objet d'un contrat d'affermage d'une durée de 2 ans, renouvelable.

5/ Modalités de présentation des candidatures et des offres :

La présente consultation ouverte est organisée en phase unique.

L'enveloppe d'acheminement de l'offre doit contenir les deux plis fermés suivants :

- Un pli contenant des pièces relatives à la candidature
- Un pli contenant les pièces relatives à l'offre

Voir les modalités complètes de l'offre à cette adresse : www.brassac.fr

6/ Modalités de remise des dossiers :

À adresser sous pli recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé à :

Monsieur le Maire
Place de l'Hôtel de Ville
81260 BRASSAC

L'enveloppe d'envoi devra porter la mention : « Consultation pour contrat d'affermage - Camping de la Lande »

7/ Date limite de réception des dossiers : 30 novembre 2020 à 17 h

8/ Renseignements complémentaires et visite du site, sur rendez-vous :

Mairie de Brassac- Secrétariat– 05.63.74.00.18

9/ Audition et négociation :

Le Maire, assisté d'une commission, pourra engager une négociation avec les candidats. À l'issue de la phase de négociation, les candidats remettront une offre finale définitive.

Les candidats seront avisés personnellement des suites données à la présente consultation. La collectivité se réserve la faculté de ne pas y donner suite.